

Compte rendu CSA Local du 9 Décembre 2025

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du PV CSAL du 6 MAI 2025
- Présentation de la nouvelle méthode d'allocation des emplois (information)
- Point d'étape des groupes de travail sur la réforme des PCE (Pôle Contrôle Expertise) (information)
- Questions diverses

Déclaration liminaire => ICI

Madame Pernot, préside la séance et nous avertit qu'elle peut recevoir à tout moment un appel du préfet au sujet des problèmes des agriculteurs dans le département.

En réponses à la Déclaration Liminaire Madame Pernot répond au sujet du contenu du précédent ordre du jour du 4 Décembre 2025. Un bilan de la formation professionnelle était prévu mais il n'a pas pu être finalisé à temps.

Concernant les emplois à la DGFIP pour 2026, Madame Pernot ne communique pas car le CSA de Réseau ne s'est pas tenu en première instance (2^e convocation 19 Déc) et nous sommes dans l'attente également du vote du budget.

Le sujet de la taxe d'urbanisme et du manque de rentrée d'argent des Chambres d'Architecture est un sujet national mais dans le 47 il n'y a pas d'inquiétude à avoir. Les contribuables oublient simplement de cocher une case d'après Madame Pernot.

Commentaire CGT : Pour information, leurs difficultés de trésorerie sont la conséquence du transfert vers la DGFIP de la taxe d'urbanisme sans les moyens humains et des applicatifs qui ne fonctionnent toujours pas.

Point 1 – Approbation PV FS du 2 Juin 2025

PAS DE VOTE DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL CAR BOYCOTT DE L'INSTANCE (Suppression d'emplois 2025)

Point 2 – Présentation de la nouvelle méthode d'allocation des emplois (information)

Monsieur Jouve présente un diaporama (non fourni aux représentants du personnel avant cette réunion car confidentiel).

Le diaporama synthétise les raisons pour lesquelles une nouvelle méthode de calcul est nécessaire compte tenu de plusieurs évolutions :

- les charges de travail (exemple du service amendes et du contrôle des fraudes), une meilleure prise en compte des ETP (équivalents temps plein), les recrutements au choix, les nouveaux enjeux, la RGP (Responsabilité des Gestionnaires Publics), les indicateurs socio-économiques, les défis écologiques...

La principale cause de ce changement tient au fait que la DGFIP était la dernière structure ministérielle à ne pas appliquer cette méthode.

Commentaire CGT : le rapport de L'inspection Générale des Finances a rendu toutes ses conclusions, non transmises aux représentants du personnel. C'est le dialogue social façon DGFIP...

Madame Chiaramello explique la photo des effectifs à la DGFIP au 31/12/25 :

- 30 % des emplois sont repris à l'identique dans la nouvelle allocation (emplois de direction, cadres supérieurs, huissiers, géomètres et contrôle fiscal...) soit 22 000 agents.

- 70 % des emplois (soit 80 000 agents) ventilés dans les autres métiers qui peuvent (ou qui vont) faire l'objet de variables d'ajustements en cas de sous ou de surnombre dans les départements.

Quelle que soit la loi de finances votée pour 2026, ce décompte est opérationnel au 1^{er} Janvier 2026.

Les représentants du personnel s'inquiètent tous des incidences pour les agents de la DGFIP et plus particulièrement du Lot et Garonne avec les collègues passant des concours actuellement.

Madame Pernot ne peut pas encore communiquer de chiffres mais elle assure que le 47 est plutôt bien doté en emplois. Pour les réussites aux concours, elle fera tout son possible pour les mutations.

Commentaire CGT : *On a les documents qui seront donnés au prochain CSAR le 19/12. Apparemment, c'est -2 ETP prévus pour le 47. Pour rappel : nous étions à -20 B et C en juin après les mouvements nationaux et locaux. Alors, bien doté le 47 ? Mouais ... déjà, où sont passées les autres vacances d'emplois du département ? Ensuite, -2 ETP, ça sera pas suffisant pour permettre à tout le monde de rentrer !*

Madame Chiaramello souligne que la gestion des emplois se fera toujours par grade (vacance ou surnombre) avec une actualisation annuelle mais aussi un lissage pluriannuel de la gestion RH (chaises vides, ETP). Cette nouvelle méthode permettra aussi d'aménager des transactions catégorielles (transformer un emploi de B en C par ex).

Madame Pernot signale que cette enveloppe globale est une cible à atteindre qui doit respecter les effectifs dans les blocs métiers. La situation est favorable dans le 47, il n'y a pas d'inquiétude à avoir...

Commentaire CGT : *on avait eu droit au même type de réponse lorsque nous avons fait part de notre inquiétude pour les agents, à propos de la mise en place de la RGP. Résultat : on a eu droit la semaine dernière à un joli message de Mme Pernot indiquant aux agents la marche à suivre s'ils sont mis en cause... Rassurant ou avoué que finalement la CGT avait raison de s'inquiéter ?*

Les représentants de la CGT dénoncent les futurs textes au sujet de la mobilité fonctionnelle (à la demande de l'agent ou de sa hiérarchie) : réponse de Madame Pernot « il n'y a pas de directeur fou pour déplacer un agent »...

Les représentants de la CGT demandent quel sera l'avenir de l'équipe de renfort : à voir lors du CSA Emplois.

Commentaire CGT : *La réalité, c'est que tout est organisé pour masquer les vacances d'emplois, gérer la pénurie des agents pour effectuer les missions « régaliennes » à la DGFIP (lesquelles?). De plus, la mobilité fonctionnelle au sein de chaque service serait grandement recommandée par la hiérarchie...*

Point 3 – Point d'étape des groupes de travail sur la réforme des PCE (information)

Madame Cartier explique la note de service nationale du 15 Mai 2025 déclinant les changements à effectuer sur le service du PCE (Pôle Contrôle Expertise chargé de la programmation, de l'expertise et du contrôle).

La loi Essoc, le data-mining (fiches générées par intelligence artificielle) et la lutte contre la fraude. Tels sont les éléments ayant conduit à renforcer les missions de la gestion fiscale.

Les représentants de la CGT demandent à quelle date sera faite cette réorganisation (janvier 2026 avec conséquence pour les agents en septembre 2026 ou janvier 2027 avec conséquence pour les agents en septembre 2027 :

Mme Pernot répond de manière floue en évoquant 2027 mais fini toujours par on verra...

Pour les représentants de la CGT les agents concernés attendent toujours des réponses claires de la Direction concernant le calendrier et le calibrage de cette restructuration.

Les représentants du personnel font remarquer que ces missions font face à une pénurie d'encadrants dans le département.

Madame Cartier rappelle que des ateliers ont eu lieu avec les agents. Un poste de cadre B est transféré vers la Dircofi au 1^{er} Janvier 2026, mais ce poste était déjà vacant.

Le périmètre des autres agents est en cours d'analyse et le 47 possède un PCE de moins de 10 agents. Le PCE est toutefois intégré au sein du PUC (Pôle Unifié de Contrôle) rassemblant les missions de programmation et de contrôle.

Madame Pernot est dans l'attente d'une note sur le SIE du futur afin de se projeter sur ces missions également.

Elle fait part de la problématique de l'expertise du monde agricole (cabinets comptables, Rctva, Crédit Impôt recherche...) => Elle veut donc se laisser le temps pour déterminer les emplois à allouer aux différents services.

Afin de combler les vacances de cadres supérieurs, elle va demander à rétrograder le grade du poste d'Inspecteur Principal en Inspecteur Divisionnaire au sein de l'enveloppe Contrôle Fiscal.

Point 4 – Questions diverses

- Madame Pernot souhaite nous fournir un calendrier prévisionnel et un CSA Emplois est prévu avant fin Janvier 2026.
- Une Formation Spécialisée (FS) doit se tenir impérativement en Février 2026 au sujet des suicides + prévention.
- Madame Pernot nous apprend qu'une erreur a été commise dans un SGC (Service Gestion Comptable) du département avec un mauvais paramétrage effectué sur le calcul de la THLV (Taxe Habitation Locaux Vacants). En effet, une lettre comminatoire a été envoyée avant la lettre de rappel et les élus de la communauté en question sont montés au créneau...

Les représentants de la CGT sont intervenus sur plusieurs sujets après leurs visites de sites de Novembre 2025 :

- **A la Trésorerie Hospitalière** où le chef de service va partir à la retraite, la nouvelle cheffe n'arrive qu'en Février 2026. Qui doit faire l'intérim ? Une adjointe du service comme avant l'arrivée de ce chef de service ?
=> **Réponse de madame Pernot** : NON car des problèmes de trésorerie, de gestion (délais de paiement, suivi recommandations) apparaissent dans les hôpitaux du département et la fonction d'intérim est dévolue à Madame Chemineau, cheffe du SGC d'Agen.
- Le service RH appelle les agents volontaires à la **liste d'aptitude de C en B** pour leur demander de confirmer qu'ils sont prêts à la mobilité géographique. Est-ce normal alors que sur SIRHIUS, les agents ont déjà coché la case mobilité ? **Réponse** => OUI c'est normal

Madame Pernot nous apprend que la signature de la vente du centre des finances de Tonneins va avoir lieu le 16 Décembre 2025 et la DDFIP 47 paiera un loyer de 2000 € par an.

Les représentants de la CGT ont fait part de plusieurs dysfonctionnements concernant les bâtiments des Finances Publiques. Madame Pernot aurait souhaité recevoir ces questions en amont de la réunion.

JACOBINS

- Une des 2 climatisations sur le toit de la Paierie Départementale (Jacobins) a mal fonctionné cet été et les agents ont eu très chaud => Monsieur Pianegonda va demander un appel à projet
- Toujours aux Jacobins, les agents travaillant dans les bureaux du rez de chaussée sont obligés de régler leur chauffage avec une seule télécommande pour plusieurs services => expertise à venir

VILLENEUVE SUR LOT

- L'escalier de secours est nettoyé régulièrement des mousses mais il est souvent glissant
=> il sera surveillé mais on ne l'emprunte pas tous les jours au point de prévoir un toit...
- le positionnement des détecteurs de température ne sont pas au bon endroit (19 degrés dessous) car il fait plus froid dans d'autres bureaux => le programme de la Pompe A Chaleur est sous équipée, à voir pour un entretien...

MARMANDE

- Outre les travaux dans le centre et sur les places de parking : problème récurrent de chauffage le lundi matin (départ en télétravail accordé). La chaudière saute à plusieurs reprises. => le compteur n'est pas assez puissant ce qui déstabilise l'équilibrage du réseau électrique ; une demande pour changer la puissance est en cours.

TOUS SERVICES : Quelle est cette règle de 50 % de présence en période de congé (aucune note de service) alors que la compta est fermée le 2 Janvier 2026 par ex ?

=> Règle de bon sens appliquée par les chefs de service pour la bonne continuité de service

Commentaire CGT : Sans l'informatique, il est difficile de suivre le bon sens...

Les élus CGT en CSAL : Jean François DUCOS - Patrice MARTIN

Experte nommée : Béatrice GRIMAL

Email: cgt.ddfip47@dgfip.finances.gouv.fr

Site internet: <http://www.financespubliques.cgt.fr/47/>

Et sur Facebook : <http://www.facebook.com/CGT.Finances.Publiques.47/>

Ne reste pas seul : Adhère à la CGT !

Nom prénom :

Adresse administrative :

Grade :

Echelon/Indice :

Mel :

Temps partiel :

Date:.....

Signature,



A renvoyer à : Case CGT DDFIP AGEN